



STOP!
CORRUPTION



CHARTRE ANTI- CORRUPTION ET ANTI-FRAUDE



Gbessia Kondebougni, Matoto



+224 620 451 485



cabinet.pem@gmail.com



www.pemsarl.com

Charte Anticorruption et Anti-fraude _____ 2

Objectifs principaux de la Charte : _____ 2

1. Prévenir les pratiques illicites : _____ 2

2. Promouvoir la transparence : _____ 2

3. Imposer la tolérance zéro _____ 2

Principes fondamentaux de la Charte : _____ 2

• Éthique et intégrité : _____ 2

• Conformité aux réglementations : _____ 2

• Signalement et protection : _____ 2

• Audits et contrôles réguliers : _____ 3

Impact sur l' environnement d' entreprise : _____ 3

1. Renforcement de la confiance _____ 3

2. Réduction des risques juridiques : _____ 3

3. Promotion de la responsabilité collective : _____ 3

Charte Anticorruption et Anti-fraude

La **Charte Anticorruption et Anti-fraude** de PEM SARL reflète l'engagement ferme de l'entreprise à adopter et promouvoir des pratiques commerciales honnêtes, transparentes et conformes aux normes légales et éthiques. Ce document clé définit le cadre et les mesures nécessaires pour prévenir, détecter, et gérer efficacement les risques liés à la corruption et à la fraude, à travers l'ensemble des activités de l'organisation.

Objectifs principaux de la Charte :

1. **Prévenir les pratiques illicites** : Identifier et neutraliser les sources potentielles de corruption ou de fraude grâce à des politiques rigoureuses, des formations ciblées et des mécanismes de contrôle systématiques.
2. **Promouvoir la transparence** : Instaurer une culture d'entreprise fondée sur la clarté dans les processus décisionnels, les transactions financières et les relations avec les partenaires, fournisseurs et clients.
3. **Imposer la tolérance zéro** : Assurer que toute infraction liée à la corruption ou à la fraude soit systématiquement traitée avec une approche stricte et sans compromis.

Principes fondamentaux de la Charte :

- **Éthique et intégrité** : Chaque collaborateur, partenaire ou fournisseur est tenu de respecter scrupuleusement les valeurs éthiques de PEM SARL et de maintenir un comportement irréprochable dans toutes les interactions professionnelles.
- **Conformité aux réglementations** : La Charte aligne l'entreprise avec les lois nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption et la fraude, garantissant une adhérence totale aux normes juridiques en vigueur.
- **Signalement et protection** : Mise en place de mécanismes de signalement sécurisés pour les collaborateurs ou tiers souhaitant dénoncer des comportements suspects, tout en garantissant la confidentialité et la protection contre les représailles.

- **Audits et contrôles réguliers** : Réalisation d'audits périodiques pour évaluer l'efficacité des politiques et détecter d'éventuelles failles dans le système.

Impact sur l'environnement d'entreprise :

1. **Renforcement de la confiance** : La Charte renforce la crédibilité de PEM SARL auprès des parties prenantes en affirmant son sérieux et son engagement envers des pratiques conformes et responsables.
2. **Réduction des risques juridiques** : En respectant strictement les exigences légales en matière de lutte contre la fraude et la corruption, cette initiative protège l'entreprise de tout recours ou pénalité potentiels.
3. **Promotion de la responsabilité collective** : Chaque collaborateur, à tous les niveaux, est impliqué dans l'application des principes exposés dans la Charte, favorisant un climat de responsabilité partagée et une action coordonnée contre les pratiques illicites.

En adoptant la **Charte Anticorruption et Anti-fraude**, PEM SARL renforce son positionnement en tant qu'acteur économique exemplaire et responsable. Elle s'assure que ses opérations respectent les plus hauts standards éthiques et contribuent à entretenir des relations solides, basées sur la confiance et l'intégrité, avec l'ensemble de ses partenaires.

Le Directeur Général

